

De: Suzanne Horer <shorer@orange.fr>
Envoyé: mercredi 30 octobre 2019 10:17
À: plui@cc-tvv.fr
Objet: de la Chalomière

Mesdames, Messieurs,

« Je souhaite que le classement du Bois de la Gabillère (actuellement en zone N) puisse être revu au regard des dernières études faune et flore réalisées par des organismes tels que la SEPANT et la LP

Suzanne Horer

La Chalomière

1 route de Neuilly

37120 LEMERE